Réf. Farde e-Assemblées : 2674775

N° OJ : **75**

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/09/2025

Objet : Tourisme.- Asbl Seven Shelters.- Subside : 10.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Seven Shelters;

Vu les crédits prévus à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2025 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer un subside spécifique de 10.000,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2025 à l'attention de l'asbl Seven Shelters pour l'organisation du "Major Lazer".

Annexes :